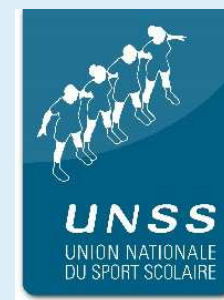




PNF
« Football à l'école »

3 au 6 janvier 2017

à Clairefontaine



V. DEBUCHY
IGEN, doyenne du groupe EPS



PNF « Football à l'école »

Eléments de contexte

Un plan national de formation inscrit

- Dans un **contexte de réformes et de refondation de l'école**
- Dans le cadre de la **convention FFF du 3 mai 2014**

Et la mise en perspective de 2 évènements « phares » :

- La coupe du monde 2018 en Russie
- La **coupe du monde féminine en 2019 en France**

- Dans le cadre de **l'année de l'olympisme**, de l'école à l'université

Un PNF inscrit dans un contexte particulier pour l'Ecole => des incidences pour les acteurs du « sport à l'école »

- Un rôle ré affirmé du « sport » / de la pratique physique et sportive, comme **vecteur de santé et de cohésion sociale**
- L'impact de **la réforme des rythmes scolaires** , et les PEDT qui interroge la complémentarité des temps d'activité de l'enfant
- Une **politique ministérielle très volontariste** de développement du « sport » à l'école : ASEU puis « **Année de l'olympisme de l'école à l'université** » et les **conventions qui lient le MENESR et les fédérations**
- La grande mobilisation de l'école pour le respect des **valeurs de la République (EMC, parcours citoyen, etc.)**
- **Le rôle de double passerelle du sport scolaire**



La loi de refondation de l'Ecole, la réforme de la scolarité obligatoire, les nouveaux programmes d'EPS

Un rôle ré affirmé du « sport » / de la pratique
physique et sportive

comme **vecteur de santé et de cohésion
sociale**

Les objectifs multiples de la pratique physique et sportive...

- Développement des aptitudes physiques, des ressources motrices ?
- Santé ? Condition physique, hygiène de vie ? Style de vie actif tout au long de la vie?
- Former des acteurs et/ou consommateurs du « sport » responsables et solidaires ?
- Education aux valeurs (de la République), citoyenneté et « vivre ensemble » ?
- Préparation à la compétition, à l'excellence sportive ? Fournir au pays les champions de demain ?

« Les bénéfices de la pratique physique sont indéniables au regard des enjeux sociétaux que représentent l'éducation, la santé et la cohésion sociale »

INSERM 2012

- **La pratique régulière d'activité physique pendant l'enfance et l'adolescence dépasse ses effets immédiats sur la santé, et pour au moins deux raisons : pratiquée avec plaisir, elle prédit le niveau de pratique d'activité physique du futur adulte ;** nombre de bienfaits de l'activité physique pratiquée pendant l'enfance se prolongent jusqu'à l'âge adulte, indépendamment du degré d'activité de ce dernier.
- **Plus largement, la pratique d'activités physiques favorise la cohésion et l'intégration sociale** dès lors qu'elles sont organisées dans un cadre facilitant l'accès à tous et la mixité des publics.
- **En favorisant la concentration et la confiance en soi, elles pourraient, de plus, contribuer à de meilleurs résultats scolaires.**

Des constats qui doivent interpeller les acteurs du sport => le football, un levier contre le décrochage de la pratique physique ?

- **La pratique de l'éducation physique et sportive (EPS), obligatoire du CP à la Terminale, bénéficie de plus de 1 200 heures de cours durant la scolarité. Elle est pour certains élèves le seul lieu et le seul moment d'activité physique.**
- **Force est de constater que, pour un nombre de plus en plus important d'enfants et de jeunes, les heures d'EPS et la pratique d'APS de loisirs ne suffisent plus à compenser la diminution de l'activité physique de la vie quotidienne.**
- **Cette diminution de la pratique pendant l'enfance contribue à l'augmentation de l'obésité chez les enfants et les adolescents. Il ne fait aucun doute qu'elle aura, indépendamment de ses effets sur le poids, des répercussions sur l'état de santé des futurs adultes...**

Concernant la pratique volontaire des élèves dans le cadre du sport scolaire

Analyse des chiffres du 2d degré (Rapport général UNSS 2015)

- Les 20 à 25% de taux de licenciés à l'UNSS sont une moyenne ; force est de constater que le **taux de participation volontaire des élèves au sport scolaire et universitaire s'étiole, plus on avance en âge.**
- Les **liaisons inter cycles sont des moments de rupture**, et si l'on s'intéresse plus en détail aux différents licenciés, **le taux baisse en collège à partir de la 4^e**, et si l'on distingue LGT et LP, **les taux en LP peuvent être très bas**, notamment concernant la **pratique féminine.**
- **Ce phénomène est d'autant plus préoccupant qu'il se retrouve dans les pratiques extra scolaires**, que ce soit concernant le taux de licenciés en club ou le taux d'activité physique « libre » des jeunes, ainsi que l'écart entre filles et garçons.

L'impact de la réforme des rythmes scolaires

(généralisée rentrée 2014)

La réforme des rythmes scolaires et ses premiers effets...

- **La réforme des rythmes** doit agir comme un levier pour faire évoluer le fonctionnement de l'école autour d'un projet éducatif territorial et **doit conduire à mieux articuler les temps éducatifs et les temps péri éducatifs** et, par conséquent, à coordonner les actions de l'État, des collectivités territoriales et des organismes œuvrant dans le champ éducatif.
- **Les PEDT dont la généralisation doit permettre de lutter contre toutes les formes de discrimination d'accès à la pratique sportive**
- **Or sept 2014, généralisation à toutes les communes : double peine pour les élèves du 1^{er} D, ce qui concerne le temps de pratique physique et sportive qui leur est offert...**

L'Impact pédagogique de la réforme des rythmes scolaires => « double peine » pour les élèves de l'école primaire

- De façon assez générale, **il apparaît que l'enseignement de l'EPS n'est pas assuré à hauteur des prescriptions des programmes. Un risque réel de délégation de l'EPS aux activités périscolaires existe. Il y a là un point d'alerte à prendre en compte.** (Enquête Dgesco, fév 2015)
- **La matinée du mercredi était dédiée à l'organisation des rencontres USEP, qui ne peut plus compter sur ce temps de présence et d'investissement dans les écoles, et qui n'a pas été sollicitée, en compensation, pour intervenir dans le cadre des NAP ;**
- Si l'USEP intervient en soutien et en complémentarité de l'EPS par l'organisation de rencontres et autres manifestations en dehors du temps scolaire, **le bénévolat des enseignants semble avoir atteint ses limites, et petit à petit, s'est opéré un glissement de l'USEP sur le temps scolaire, offrant de moins en moins un temps supplémentaire de pratique physique aux élèves.** (Enquête USEP, janv 2015)

La grande mobilisation de l'école
pour le respect
des valeurs de la République

EPS et sport : des dérives possibles ?

- **L'EPS et le sport sont souvent présentés comme des leviers susceptibles de développer des valeurs citoyennes. Toutefois ils peuvent aussi être des lieux de discrimination, d'exclusion, d'inégalités et de tricheries, voire d'évitement.**
- **Par ailleurs, la formation citoyenne est souvent abordée de manière allusive, comme s'il allait de soi que la pratique des activités physiques et sportives était en soi porteuses de valeurs, comme s'il suffisait d'y être plongé pour en ressortir citoyen.**
- **La formation citoyenne ne peut pas advenir « magiquement » par la seule pratique du sport : cela réclame des interventions pédagogiques de la part du professeur ou de l'éducateur, et agissant sur plusieurs fronts car être citoyen, c'est s'approprier des valeurs, des savoirs, et des attitudes, en même temps que se construit l'adaptation aux situations spécifiques que proposent les activités sportives.**

EPS et Sport

Contribution à l'éducation à la citoyenneté

=> Football, EMC, parcours citoyen et EPI ?

- **Nous défendons l'idée selon laquelle l'éducation physique et le sport (scolaire et extra scolaire) constituent des champs d'intervention privilégiés pour éduquer les élèves (les enfants) à la citoyenneté, en raison de la richesse des relations à l'environnement physique et humain et des multiples occasions d'expérimentations des valeurs sociales et morales proposées.**
- « Toutes les disciplines ne s'y prêtent pas aisément, mais reconnaissons que les pratiques physiques de référence de l'EPS, parce qu'elles constituent dans la vie réelle des lieux majeurs d'expression de la citoyenneté, sont particulièrement adaptées pour servir de support à des projets dans lesquels les élèves pourront s'engager et construire ces valeurs citoyennes. » (Delignières)

Une politique ministérielle volontariste de développement du « sport » à l'école

- « Année de l'olympisme de l'école à l'université »
- Les conventions qui lient le MENESR et les fédérations

Le sport à l'école, c'est-à-dire ?

=> une acceptation très large

Cf. Rapport Deguilhem-Juanico, « Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie : des enjeux partagés dans et hors de l'école »

Dans « Sport à l'école », il faut entendre l'ensemble de l'offre de pratiques physiques et/ou sportives proposée aux élèves, que ce soit dans le cadre de l'enseignement obligatoire de l'éducation physique et sportive (EPS), que ce soit dans le cadre du sport scolaire ou les nouvelles activités péri éducatives (NAP) pour les élèves volontaires, mais aussi dans le cadre de tous les dispositifs « sportifs » (sections sportives scolaires, options facultatives, enseignement de complément, accompagnement éducatif, etc.).

Ambition de l'année de l'olympisme

Circulaire du 28 août 2016

=> Football et l'enjeu de l'interdisciplinarité

- L'enjeu de l'éducation et de la jeunesse dans le dossier de candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 est l'occasion pour le ministère de mettre en avant et rendre plus visible l'ensemble des dispositifs existants qui peuvent être mobilisés dans le cadre scolaire : le parcours citoyen de l'élève et l'enseignement moral et civique (EMC), le parcours éducatif de santé, les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), les nouveaux rythmes scolaires dans le premier degré, les sections sportives scolaires, etc.
- L'ensemble de ces dispositifs doit permettre l'acquisition par tous les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ces dispositifs sont aussi de nature à favoriser l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap.

Saluer la démarche de la FFF

=> Un PNF qui s'inscrit pleinement

- d'une part dans la **convention cadre signée le 18 septembre 2013** entre le MENESR, le ministère chargé des sports et le mouvement sportif représenté par le CNOSEF, **qui précise dès son préambule, le rôle éducatif et social du sport** : « Les valeurs éducatives et sociales du sport le placent au croisement de différents lieux d'éducation : **à l'école, au collège et au lycée**, il s'inscrit dans le cadre de l'éducation formelle par le biais de l'éducation physique et sportive (EPS), discipline d'enseignement obligatoire pour les **12 millions d'élèves** scolarisés ; **hors de l'école**, un large réseau associatif permet à chacun de découvrir et pratiquer une multitude d'activités dans leur dimension de loisirs ou de compétition. »
- et d'autre part, dans la **convention signée le 3 mai 2014 par le président de la République, entre le MENESR, le MVJS et la FFF** : « Le MENESR, le MDFVJS, l'UNSS, l'USEP et la FFF de manière conjointe, entendent renforcer les **pratiques diverses du football**. Cette convention conforte le champ d'application des conventions existantes, cosignées par les deux fédérations sportives scolaires (USEP et UNSS) et s'inscrit naturellement dans le projet sportif de chaque académie et dans les projets des écoles et établissements scolaires. »

Convention entre le MENESR, le MVJS, l'USEP, l'UNSS et la FFF signée le 3 mai 2014 par le Président de la République

Les signataires s'engagent à : (entre autres)

- **favoriser la pratique du football dans le cadre obligatoire de l'EPS à l'école, au collège et au lycée, en conformité avec les programmes d'enseignement et en lien avec les projets d'école et d'établissement,** en renforçant le principe de mixité dans la pratique pour les plus jeunes et en proposant des dispositions pédagogiques particulières permettant la pratique effective des filles dans le second degré ;
- **favoriser l'organisation et la participation des élèves, notamment des filles en adaptant si besoin rencontres sportives et compétitions organisées respectivement par l'USEP et l'UNSS,** éventuellement aménagées pour encourager la participation des élèves en situation de handicap au côté des élèves valides grâce à la pratique du sport partagé ;



Le rôle ré affirmé de double passerelle du sport scolaire

Loi de refondation du 8 juillet 2013 des précisions dans son rapport annexé => double complémentarité du sport scolaire

Le sport scolaire, parce qu'il est scolaire et c'est son originalité, doit assurer une **double complémentarité : avec l'EPS, enseignement obligatoire pour tous, et avec les activités péri éducatives et le mouvement sportif.**

- « Le sport scolaire participe de la **nécessaire complémentarité avec les pratiques périscolaires et extrascolaires** en lien avec les projets éducatifs territoriaux (PEDT) et les partenariats avec le mouvement sportif associatif. »
- « En **complément de l'EPS**, l'association sportive du collège constitue une occasion, pour tous les élèves volontaires, de **prolonger leur pratique physique dans un cadre associatif**, de vivre de **nouvelles expériences** et de **prendre en charge des responsabilités**. »

Préambule de la convention cadre, MENESR-MJS-CNOSF, signée le 18 septembre 2013.

- La **pratique sportive associative s'inscrit dans ce parcours éducatif et citoyen du jeune**. Elle contribue à l'apprentissage du vivre ensemble, des règles sportives, au respect d'autrui et à l'engagement associatif. L'activité physique et sportive **accessible à tous** est un **vecteur de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités d'accès** aux pratiques sportives quelles qu'en soient les causes. Elle participe à donner le **goût de l'effort physique, élément essentiel d'une future hygiène de vie et donc de santé**, permettant de lutter contre la sédentarité et l'obésité. Les associations sportives et les clubs veillent à la promotion des valeurs et à **l'éthique du sport**.
- Les **fédérations sportives scolaires jouent un rôle essentiel d'interface entre le système éducatif et les fédérations sportives**. Elles sont des structures ressources et constituent un appui essentiel à la mise en œuvre de la présente convention. **Pour prévenir le décrochage observé au moment de l'adolescence, cette passerelle entre l'EPS, le sport scolaire et le sport fédéral est primordial.**

Circulaire de rentrée, BO du 14 avril 2016

=> le 1^{er} et le 2^d degré

- Le sport scolaire, dans le premier degré – notamment dans le cadre des projets éducatifs territoriaux – comme dans le second degré, en prenant par exemple **appui sur de nombreux partenariats construits avec le mouvement sportif associatif, favorise la complémentarité avec la pratique de l'éducation physique et sportive (EPS).**
- Capitalisant sur la dynamique de « l'Année du sport de l'école à l'université », l'année scolaire 2016-2017 est tournée vers l'Olympisme et ses valeurs dans le cadre de la candidature Paris 2024 à l'organisation des futurs Jeux olympiques. Des actions éducatives seront menées en ce sens. La fin de l'obligation de présenter un certificat médical pour prendre une licence dans une fédération sportive scolaire doit encourager la pratique volontaire des élèves au sein des associations sportives des écoles et des établissements.

Le « monde de l'Ecole » et le « monde du sport » 2 ministères => 2 modes de gouvernance

Le monde de l'Ecole

Le monde du sport

- Et l'EPS, discipline d'enseignement obligatoire, pour tous, à tous les niveaux de la scolarité



**Un contexte qui impose des changements à conduire
=> un sport scolaire en pleine évolution
=> football à l'AS (USEP et UNSS), quelles évolutions ?**

- Des **enjeux sociétaux indéniables**, en matière d'éducation, de santé et de cohésion sociale
- Un **rôle et des missions du sport scolaire défini par la loi de refondation => *Rôle et missions des acteurs du sport scolaire***
- Un rôle de **double passerelle** entre l'EPS et les clubs sportifs
- Un **levier pour renforcer les liaisons inter-cycles et lutter contre le décrochage** de la pratique physique (notamment au moment de l'adolescence).
- Un **levier pour contribuer à la réussite scolaire de tous les élèves** => un révélateur de compétences et de potentialités, que le système actuel ne valorise pas assez

**Refondation de l'école, réforme du collège,
nouveaux programmes EPS**

Une opportunité à saisir

**pour relancer l'enseignement du
football en milieu scolaire**

=> Enjeu de ce PNF

La loi de refondation de l'École Modification du code de l'Éducation

- L'école qui scolarise plus de douze millions d'élèves, a inscrit dans sa loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république (9 juillet 2013), et dans le code de l'éducation, les rôles assignés à l'EPS et au sport scolaire.
- L'article 11 complète l'article L.121-5 du code de l'éducation :
« L'éducation physique et sportive et le sport scolaire et universitaire contribuent
 - à la rénovation du système éducatif,
 - à la lutte contre l'échec scolaire,
 - à l'éducation à la santé et à la citoyenneté
 - à la réduction des inégalités sociales et culturelles.

Le système éducatif français, quelques chiffres clés => Garantir le SCCCC à tous les élèves

- **12,7 M** d'élèves (17% dans le privé sous contrat)
- **850 000** enseignants
- **64 000** unités d'enseignement
- **52 000 écoles / 6,8 M d'écoliers, dont 4,2 M en élémentaire**
- **7100 collèges / 3,3 M de collégiens**
- **4300 lycées / 2,1 M de lycéens**

=> Le « socle » concerne 10 millions d'élèves !

=> dont 1/5 en difficulté à l'entrée en 6^e

=> dont 1/10 sous le seuil de pauvreté

La refondation de l'école : des réformes majeures => qui impactent le « sport à l'école »

- **Nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de culture** (décret du 31 mars 2015)
- **Programme EMC / valeurs de la République / Parcours citoyen**
- **Réforme du collège** (Décret et arrêté du 19 mai + circulaire BO du 2 juillet 2015), **nouveaux cycles** (notamment le cycle 3) et **EPI**
- **Nouveaux programmes d'EPS**
- **L'évaluation des acquis des élèves et DNB**

La refondation : des réformes majeures => qui impactent la politique de développement du football en milieu scolaire de la FFF ?

Cf. Convention

- « **Au service de la réussite des élèves, le football peut constituer un outil efficace dans la lutte contre le décrochage scolaire et au service de l'éducation prioritaire.** Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires à l'école primaire et la mise en place des projets éducatifs de territoire (PEDT), cette pratique sportive peut participer pleinement à l'épanouissement des jeunes et à leur formation. »
- De nombreuses activités physiques et sportives sont enseignées dans les écoles et les établissements scolaires dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'EPS et proposées dans le cadre optionnel. **Le football figure parmi celles qui peuvent être choisies.** Le football trouve également sa dimension éducative dans le cadre des pratiques sportives mises en place par les associations sportives au sein de l'USEP et de l'UNSS.

Quelle réalité de l'enseignement du football à l'école aujourd'hui ?

A l'école

- **Peu programmé => peu enseigné, de l'école au collège et au lycée**
- **Peu certifié aux examens**
- **Pourtant plus « payante » (corrélation fréquentation/ note à l'examen)**
- **Pas plus discriminante (écart de note garçons – filles)**
- **Pourtant très pratiqué dans le cadre de l'AS, (cf. essor de la pratique féminine, essor du futsal)**

Dans le mouvement sportif et la société

- « Sport universel et populaire, il occupe une place privilégiée dans le mouvement sportif français avec 2 millions de licenciés et 5 millions de pratiquantes et pratiquants.
- Sa pratique et les valeurs qu'il véhicule entrent pleinement en cohérence avec les objectifs de la refondation de l'Ecole de la République.
- L'engagement de ce point de vue est exemplaire pour promouvoir l'égalité filles/garçons dans le domaine de la pratique sportive. En effet, le football féminin d'élite a démontré lors des dernières compétitions internationales, par les résultats de l'Equipe de France, l'excellence d'un modèle sportif auquel tous les élèves, des plus petites aux plus grandes, peuvent s'identifier. »

Convention et PNF Football à l'école => Déclinaison du volet « formation »

- « A ce titre la convention vise à donner aux personnels de l'éducation nationale et de l'UNSS et aux bénévoles de l'USEP, les moyens de se former et les ressources nécessaires à la pratique du football dans toutes ses dimensions. Le jeu avec ses règles et sa stratégie, les différents aspects de son organisation et de son arbitrage, sa mise en image et la place importante qu'il occupe dans la société, sont autant d'objets possibles d'apprentissages et de réflexions permettant aux élèves l'acquisition de savoirs et d'une culture générale critiques. »
- Les autorités compétentes du MENESR peuvent solliciter pour des actions de formation des cadres désignés par la FFF, les fédérations sportives scolaires, la FFH et la FFSA. Ces actions doivent s'inscrire dans les programmes de formation existants. Ces mêmes autorités faciliteront la mise en place de formations concertées entre la FFF, l'USEP et/ou l'UNSS en direction des enseignants et des élèves. Les enseignantes seront tout particulièrement encouragées à proposer l'activité Football et à s'investir dans ces formations conjointes.

Mutualiser les expertises

=> pour élaborer et diffuser des ressources pédagogiques pertinentes

- Qui illustrent très concrètement une passerelle réussie entre l' « école » et la FFF, et une opérationnalisation de la convention
- Qui répondent aux besoins des différents acteurs, car ancrées
 - dans les réflexions actuelles de l'enseignement de l'EPS
 - dans les évolutions attendues du sport scolaire (USEP et UNSS) et dans les attentes de la FFF
- Cf. Article 2: « Après avoir pris l'avis des corps d'inspection (IGEN, IA-IPR d'EPS, IEN) et afin d'accompagner les actions retenues, les recteurs et les directeurs académiques des services de l'éducation nationale pourront autoriser les fédérations signataires à diffuser des documents pédagogiques auprès des enseignants d'EPS et des enseignants du premier degré. **Les signataires de cette convention mettront tout en œuvre pour faciliter la production et la diffusion de documents partagés.** »

Une réflexion pédagogique (voire didactique) au cœur de ce PNF

- **A l'aune de la réforme de la scolarité obligatoire, et de la mise en œuvre des nouveaux programmes d'EPS, produire des ressources, en complément de celles produites par le MENESR , peut répondre à l'évidence à des besoins : je pense notamment au cycle 3 (CM1-CM2-6è) qui enjambe l'école et le collège, dont l'enjeu est de proposer aux élèves une progressivité sur 3 ans, et surtout de consolider les apprentissages fondamentaux.**
- **S'agissant pour les élèves d'être capable de « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel », à un niveau d'expertise de plus en plus élevé au fur et à mesure de la scolarité obligatoire, l'activité FOOTBALL peut devenir un support d'enseignement très pertinent.**

Vers la production de ressources pertinentes et adaptées => les enseignants devront pouvoir s'emparer avec intérêt.

- Au-delà d'une réponse à la gestion des effectifs de classe et aux contraintes d'installations, **c'est le traitement didactique de l'activité FOOTBALL** qui, tout en gardant son « ADN », devra permettre
 - **pour les élèves en activité : de développer les compétences motrices certes, y compris dans ce qu'elles peuvent avoir de spécifiques et complexes, mais aussi les compétences méthodologiques et sociales (cf. le SCCCC)**
 - **pour les enseignants : de varier leur procédures d'enseignement, de jouer sur les variables didactiques afin d'être en capacité de faire évoluer les situations d'apprentissages proposées, et d'en concevoir d'autres.**

Les nouveaux programmes d'EPS

Organisation des programmes par cycle : 3 VOILETS

(cf. cahier des charge du CSP)

- **VOLET 1** : présente les objectifs de formation ainsi que les spécificités du cycle, dans la perspective de l'acquisition progressive de la culture commune définie par le SCCCC.
- **VOLET 2** : rassemble les contributions des différents enseignements à l'acquisition de chacun des cinq domaines de formation du socle commun.
- **VOLET 3** : le volet 3 comporte pour chaque enseignement (discipline)
 - les compétences travaillées pendant le cycle
 - les attendus de fin de cycle
 - les compétences et les connaissances associées
 - des exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève ;
 - des repères de progressivité, si nécessaire permettant d'organiser l'enseignement durant les trois années du cycle
 - des liens et objets d'étude avec les autres enseignements

Volet 1 : les spécificités du cycle

Cycle 3

- L'éducation physique et sportive occupe une place originale où le corps, la motricité, l'action et l'engagement de soi sont au cœur des apprentissages et assure une contribution essentielle à l'éducation à la santé. Par la confrontation à des problèmes moteurs variés et la rencontre avec les autres, dans différents jeux et activités physiques et sportives, les élèves poursuivent au cycle 3 l'exploration de leurs possibilités motrices et renforcent leurs premières compétences.
- Le cycle 3 développe et structure ainsi la capacités des élèves à situer ce qu'ils expérimentent et à se situer par rapport aux productions des artistes. Il garantit l'acquisition d'une culture commune, physique, sportive, artistique contribuant, avec les autres enseignements, à la formation du citoyen.

Cycle 4

- Lors des trois ans de collège du cycle 4, les élèves qui sont aussi des adolescentes et des adolescents en pleine évolution physique et psychique, vivent un nouveau rapport à eux-mêmes, en particulier à leur corps, et de nouvelles relations avec les autres. Les activités physiques et sportives, l'engagement dans la création d'évènements culturels favorisent un développement harmonieux de ces jeunes, dans le plaisir de la pratique, et permettent l'acquisition de nouveaux pouvoirs d'agir sur soi, sur les autres, sur le monde.
- La vie au sein de l'établissement et son prolongement en dehors de celui-ci est l'occasion de développer l'esprit de responsabilité et d'engagement de chacun et celui d'entreprendre et de coopérer avec les autres.

Volet 2

Contributions essentielles des différents enseignements au socle commun

Cycle 3

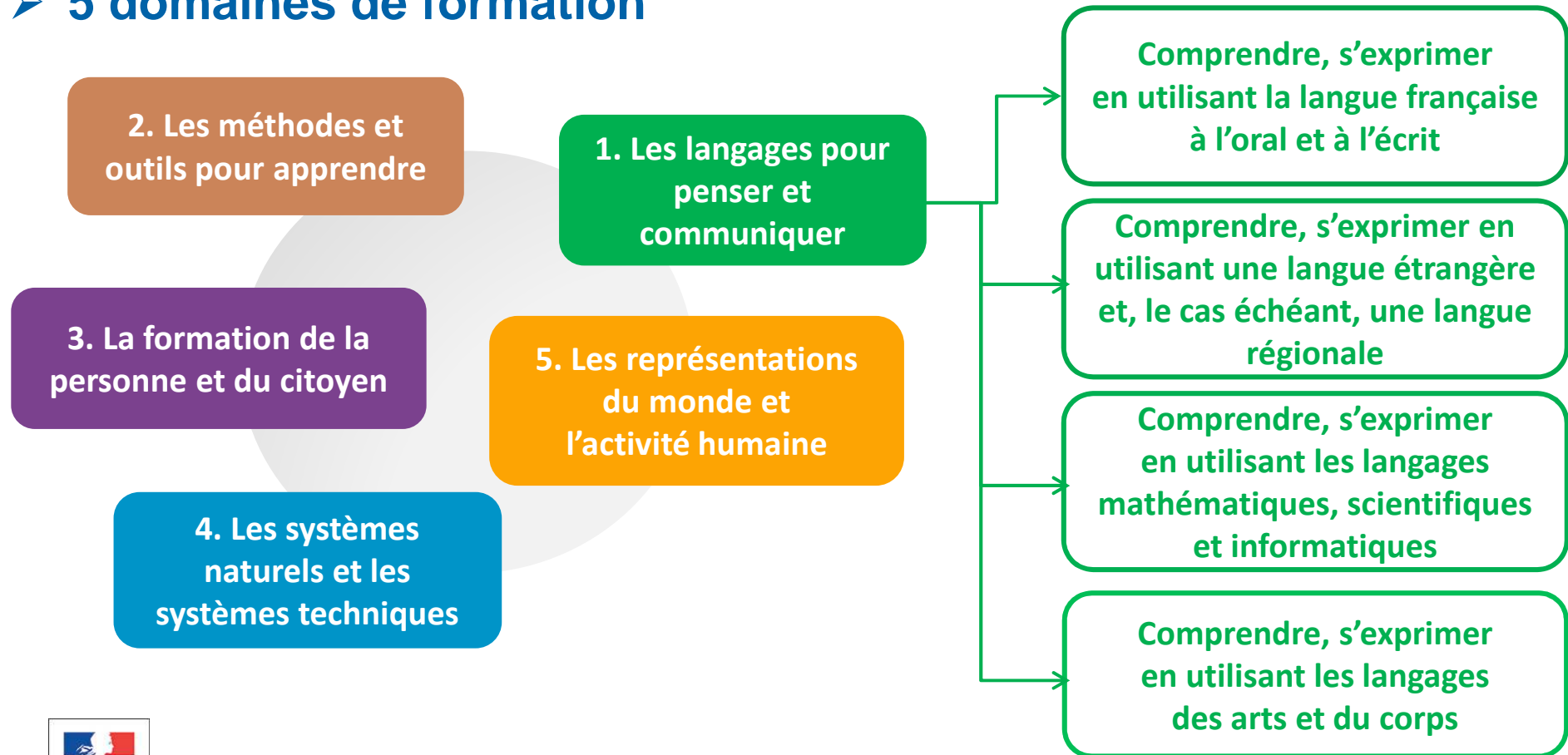
- D1 : L'éducation physique et sportive apprend aux élèves à s'exprimer en utilisant des codes non verbaux, gestuels et corporels originaux. Ils communiquent aux autres des sentiments ou des émotions par la réalisation d'actions gymniques ou acrobatiques, de représentations à visée expressive, artistique, esthétique. Ils en justifient les choix et les intentions
- D4 : En éducation physique et sportive, par la pratique physique, les élèves s'approprient des principes de santé, d'hygiène de vie, de préparation à l'effort (principes physiologiques) et comprennent les phénomènes qui régissent le mouvement (principes bio mécaniques)

Cycle 4

- D1 : L'éducation physique et sportive apprend à élaborer des systèmes de communication dans et par l'action, à se doter de langages communs pour pouvoir mettre en oeuvre des techniques efficaces, prendre des décisions, comprendre l'activité des autres dans le contexte de prestations sportives ou artistiques, individuelles ou collectives.
- D4 : L'éducation physique et sportive aide à comprendre les phénomènes qui régissent le mouvement et l'effort, à identifier l'effet des émotions et de l'effort sur la pensée et l'habileté gestuelle. L'éducation physique et sportive contribue à la construction des principes de santé par la pratique physique.

Le nouveau socle commun (SCCCC)

➤ 5 domaines de formation



Volet 2 = CONTRIBUTION EPS / DOMAINES du SCCCC

LES 5 DOMAINES DE FORMATION DU SOCLE COMMUN	L'EPS occupe une place originale où le corps, la motricité, l'action et l'engagement de soi sont au cœur des apprentissages. Elle développe une habitude de pratiques physiques, assure la mobilisation des ressources individuelles et collectives pour enrichir le patrimoine moteur, social et culturel de chaque élève.
Les langages pour penser et communiquer	L'élève mobilise et développe des ressources motrices pour construire un langage corporel qui lui permet de s'exprimer et de communiquer avec les autres.
Les méthodes et outils pour apprendre	L'élève apprend avec les autres en agissant sur son environnement par la médiation du corps. Il apprend à observer, analyser les effets de ses actions ou celles des autres, et concevoir des projets individuels et collectifs.
La formation de la personne et du citoyen	L'élève apprend à agir dans des environnements variés, en assurant la sécurité, en respectant les autres et s'approprie les règles individuelles et collectives qui contribuent à construire sa citoyenneté dans le respect de toutes les différences.
L'observation et la compréhension du monde	L'élève apprend à mieux se connaître au travers une pratique physique régulière. Il s'approprie les principes et les règles qui conditionnent sa santé.
Les représentations du monde et l'activité humaine	L'élève se construit progressivement une culture physique et sportive en lien avec le monde contemporain dans lequel il évolue.

Volet 3 des programmes

=> Opérationnalisation

Il comporte pour chaque enseignement

- les compétences travaillées pendant le cycle
- les attendus de fin de cycle
- les compétences et les connaissances associées
- des exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève ;
- des repères de progressivité, si nécessaire permettant d'organiser l'enseignement durant les trois années du cycle
- des liens et objets d'étude avec les autres enseignements

Nouveaux programmes EPS

=> Un préambule commun aux 3 cycles

- Intérêt pour la lisibilité de la discipline
- Affichage des objectifs et de l'ambition de la discipline, dans sa contribution à l'acquisition du SCCCC pour tous les élèves et à la refondation de l'école
- S'inscrit dans une logique curriculaire sur 9 années (cf. progression des attendus)
- Conforte une matrice disciplinaire
- Une déclinaison par cycle en fonction des caractéristiques des élèves concernés

Une finalité réaffirmée

=> une focale sur le « vivre ensemble »

- L'EPS développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. **Tout au long de la scolarité, l'EPS a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble.** Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher **le bien-être** et à se soucier de leur **santé**. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'EPS initie au **plaisir** de la pratique sportive.

5 compétences générales « soclées » => logique curriculaire

- L'EPS répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences générales :
 - Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps (D1)
 - S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils pour apprendre(D2)
 - Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble (D3)
 - Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière, raisonnée et raisonnable(D4)
 - S'approprier une culture physique sportive et artistique pour construire progressivement un regard lucide sur le monde contemporain(D5)

4 champs d'apprentissage => complémentaires

- **L'EPS propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de **quatre champs d'apprentissage complémentaires** :**
- CA1: Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée.
- CA2: Adapter ses déplacements à des environnements variés.
- CA3: S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique.
- **CA4 : Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.**

Un projet pédagogique EPS

=> un parcours de formation équilibré et progressif

=> marge de manœuvre à l'échelon école et EPLE

=> responsabilisation des acteurs locaux

- Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées.
- Chaque cycle des programmes (cycle 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves et aux ressources et contraintes locales.
- En complément de l'EPS, l'association sportive du collège constitue une occasion, pour tous les élèves volontaires, de prolonger leur pratique physique dans un cadre associatif, de vivre de nouvelles expériences et de prendre en charge des responsabilités.

Des attendus de fin de cycle, par champ d'apprentissage

=> quelle progression sur 3 ans?

EX : CA 4 _ Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

Cycle 3 _ CA4

Cycle 4 _ CA 4

En sit aménagée et/ou à effectif réduit

- S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque.
- Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu.
- Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre.
- Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe.
- Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.



En situation d'opposition réelle et équilibrée

- Réaliser des actions décisives en situation favorable afin de faire basculer le rapport de force en sa faveur ou en faveur de son équipe.
- Adapter son engagement moteur en fonction de son état physique et du rapport de force
- Être solidaire de ses partenaires et respectueux de son (ses) adversaire(s) et de l'arbitre.
- Observer et co arbitrer, accepter le résultat de la rencontre et savoir l'analyser avec objectivité

Des compétences visées pendant le cycle, par CA => 3 dimensions (motrice, méthodo et sociale)

Cycle 3

- Rechercher le gain de l'affrontement par des choix tactiques simples
- Adapter son jeu et ses actions aux adversaires et à ses partenaires
- Coordonner des actions motrices simples
Se reconnaître attaquant / défenseur
Coopérer pour attaquer et défendre
- Accepter de tenir des rôles simples d'arbitre et d'observateur
- S'informer pour agir

Cycle 4

- Rechercher le gain de la rencontre par la mise en œuvre d'un projet prenant en compte les caractéristiques du rapport de force
- Utiliser au mieux ses ressources physiques et de motricité pour gagner en efficacité dans une situation d'opposition donnée et répondre aux contraintes de l'affrontement
- S'adapter rapidement au changement de statut défenseur / attaquant
- Co arbitrer une séquence de match (de combat) Anticiper la prise et le traitement d'information pour enchaîner des actions
- Se mettre au service de l'autre pour lui permettre de progresser

Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève => Pertinence de l'APSA football ?

Cycle 4

Cycle 3

- Jeux traditionnels plus complexes (thèque, bérét, balle au capitaine, poules- vipères- renards, etc.)
- Jeux collectifs avec ou sans ballon et jeux pré- sportifs collectifs (type handball, basket-ball, football, rugby, volley-ball,...)
- Jeux de combats (de préhension)
- Jeux de raquettes (badminton, tennis)

- Activités de coopération et d'opposition : les jeux et sports collectifs avec ballon (handball, basket ball, football, volley ball, ultimate, rugby, etc.).
- Activités d'opposition duelle : les sports et jeux de raquette (badminton, tennis de table).
- Activités physiques de combat : lutte, judo, boxe, etc.
- Prise de conscience par les élèves des analogies et des différences entre toutes ces activités d'opposition ainsi que les spécificités de chacune.
- Situations où le rapport de force est équilibré, nécessitant une organisation individuelle ou collective plus complexe.

**Ce qui est inédit : la question des attendus de fin de cycle,
et la marge de manœuvre laissée aux enseignants
=> une acuité particulière au cycle 3...**

- **Curriculum progressif sur 9 ans, des attendus de fin de cycle, à valider tous les 3 ans => Et on se donne (et on lui laisse) 3 ans pour les acquérir et les maîtriser...**
- **Marge de manœuvre laissée aux équipes** sur le plan local pour élaborer les procédures d'enseignement et les parcours progressifs d'apprentissage
- **Confiance et responsabilisation** des acteurs locaux
- En revanche, **des attendus de fin de cycle et des attendus de fin de scolarité obligatoire « gravés dans le marbre » des programmes : c'est la ligne de mire, dont il faudra rendre compte...**
- **Pas de pilotage par la notation et/ou la certification, une évaluation (enfin ?) intégrée au processus d'apprentissage**

Enjeu majeur du PNF

Refondation de l'école, réforme de la scolarité obligatoire, nouveaux programmes EPS

=> une opportunité à saisir pour relancer l'enseignement du football à l'école et au collège

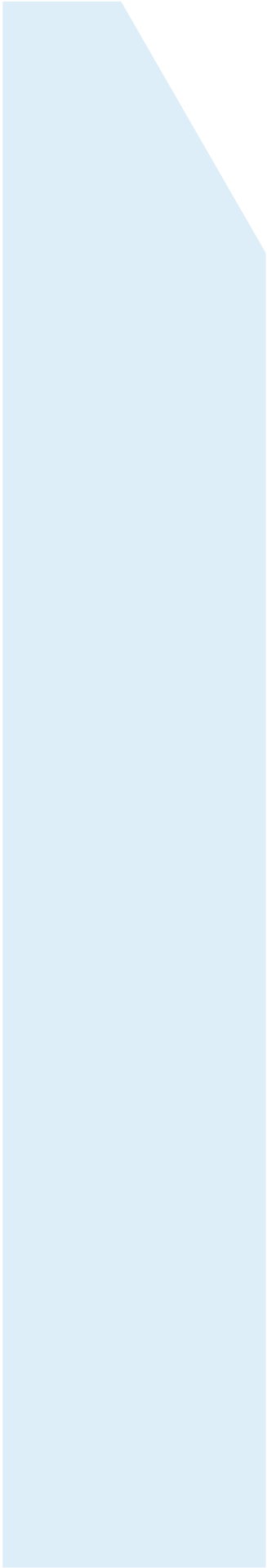
=> une focale particulière sur le cycle 3

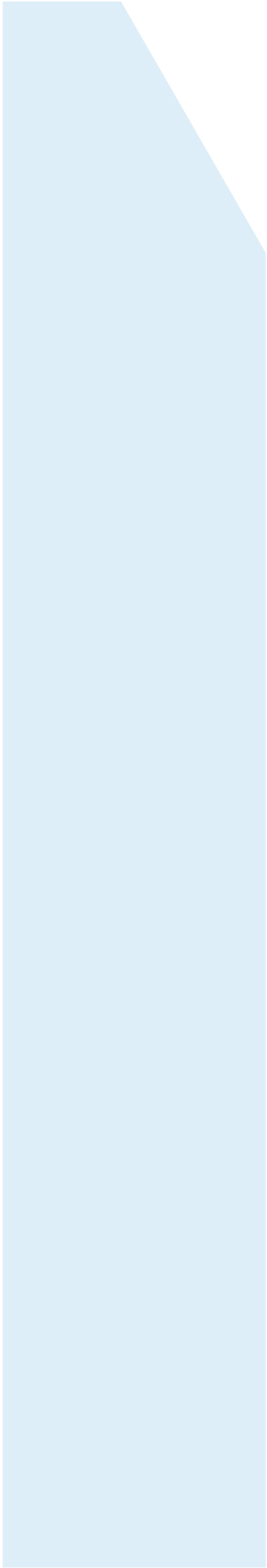
Objectifs du PNF

- **Diagnostic des besoins de formation des stagiaires, qui peuvent être très différenciés**
- **Création d'une culture commune de l'activité football, qui passe aussi par des moments de pratique « sur le terrain »**
- **Valider la pertinence du football comme support d'enseignement => son traitement didactique à l'aune de la réforme de la scolarité obligatoire et des nouveaux programmes EPS**
- **Mutualisation des expertises pour produire des ressources pédagogiques => élaborer un cahier des charges (les incontournables)**
- **Déclinaison académique du PNF : installer un groupe de production de ressources et les expérimenter en région et/ou académie (panel d'écoles et collèges)**
- **Elaborer des plans de formation en conséquence (acad, départ, district, réseau, animation circo, FIL, etc.)**

Merci de votre attention

Très bons travaux !





Des enjeux pèsent les acteurs du sport => Mutualisation autour d'enjeux communs

- L'enjeu de la continuité d'une pratique physique et sportive, pour tous les élèves (jeunes) (=> les liaisons inter cycles) et de la complémentarité des temps scolaire, péri scolaire et hors scolaire => vers un « habitus santé » tout au long de la vie
- L'enjeu de l'équité d'accès aux pratiques physiques et sportives, a fortiori pour ceux qui en sont les plus éloignés
- L'enjeu de la diversification des formes de pratiques et de l'offre => de la pratique de masse à l'excellence sportive (tenir les 2 bouts....)
- L'enjeu de la mutualisation des expertises des acteurs du sport scolaire

L'offre de pratique physique et sportive proposée à la jeunesse en France

Différents cadres

- l'enseignement obligatoire, de la maternelle à l'université (EPS)
- les dispositifs de pratiques volontaires au sein de l'école (Sport scolaire)
- les activités relevant du péri scolaire (NAP)
- les activités relevant de l'extra scolaire, et notamment du sport civil (Clubs)

Différentes institutions concernées

- leur mode de gouvernance, leur logique
- leur vocation, missions et/ou objectifs
- leurs ambitions et/ou stratégie politique

Différents acteurs engagés

- leur formation, leur qualification et/ou statut
- Leurs missions, leurs prérogatives et/ou compétences professionnelles

Un préambule commun aux 3 cycles

et un paragraphe spécifique à chaque cycle / caractéristiques élèves

Cycle 3 = Consolidation

- Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur...) et comprennent la nécessité de la règle.
- Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.).

Cycle 4 = Approfondissement

- Au cours du cycle 4, les élèves passent de la préadolescence à l'adolescence et connaissent des transformations corporelles, psychologiques importantes qui les changent et modifient leur vie sociale. Dans ce cadre, l'EPS aide tous les collégiens et collégiennes à acquérir de nouveaux repères sur soi, sur les autres, sur l'environnement, pour construire une image positive de soi dans le respect des différences.
- L'investissement dans des projets individuels et collectifs est un enjeu qui permet de mobiliser de nouvelles ressources d'observation, d'analyse, de mémorisation et d'argumentation.

Des attendus de fin de cycle spécifiés en fin de préambule

=> Des repères de programmation sous-jacents

=> Des jalons / évaluation des acquis des élèves

Cycle 3 = Consolidation

- La continuité et la consolidation des apprentissages **nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré**. Dans la continuité du cycle 2, **savoir nager reste une priorité (Cf. ASSN)**
- **À l'issue du cycle 3, tous les élèves doivent avoir atteint le niveau attendu de compétence dans au moins une activité physique par champ d'apprentissage.**

Cycle 4 = Approfondissement

- Au cycle 4, les émotions jouent un rôle essentiel pour **maintenir l'engagement dans les apprentissages**. Il importe d'en tenir compte pour conserver le plaisir d'agir et d'apprendre, garant d'une activité physique régulière.
- **À l'issue du cycle 4, la validation des compétences visées pendant le cycle, dans chacun des champs d'apprentissage, contribue à attester la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.**

Notre système éducatif pointé du doigt

=> Notre « choc » PISA, 6 décembre 2016 ?

Pisa, déc 2013

- Parce qu'il renforce les inégalités (sociales, culturelles, territoriales, de genre, etc.)
- Pour sa « bipolarisation » : on soigne notre « élite » mais on génère de plus en plus d'élèves en (grande) difficulté, et l'écart se creuse...
- Pour son nombre d'élèves « perdus de vue » et sortant sans qualification

France stratégie, « Quelles finalités pour l'école » 22 sept 2016

« Les performances du système scolaire français n'apparaissent pas à la hauteur des attentes dont il fait l'objet. Malgré une mobilisation importante de moyens, **il reste caractérisé par des inégalités de réussite importantes, un poids fort de l'origine sociale sur les résultats des élèves, un climat scolaire anxiogène, une insertion professionnelle difficile et lourdement conditionnée par le diplôme.** »